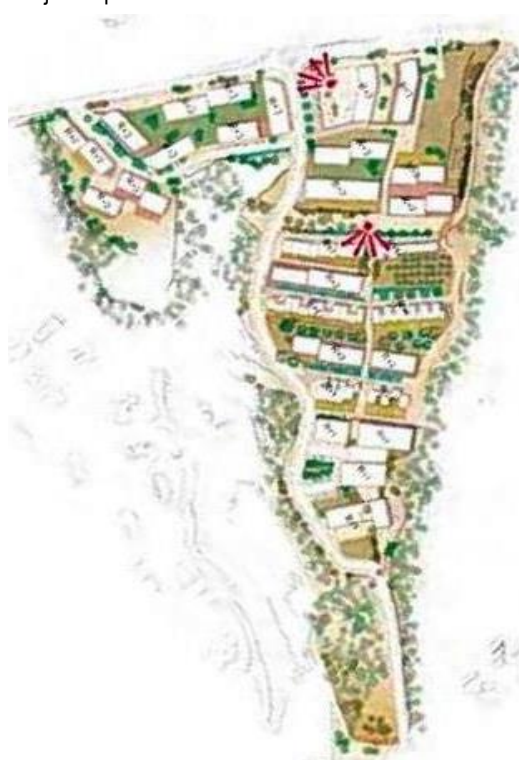




Plan de situation



Projet de plan masse



## Biodiversité - Corridors écologiques de la basse vallée du Var

La proximité des zones protégées (vallons obscurs, Préalpes de Grasse, plusieurs ZNIEFF avec de nombreuses espèces protégées) en fait une zone de biodiversité particulièrement sensible

Toutefois l'inventaire ne mentionne pas le lézard ocellé pourtant présent sur le secteur. Une dérogation autorisant la destruction de cette espèce dans le cadre de ce projet viendrait **se cumuler** avec celle accordée au bec de l'Estéron (projet Coulomp), voire d'autres à venir, ce qui est inacceptable.

Compte tenu du nombre de projets d'aménagement envisagés dans la Basse vallée du Var, une **étude des impacts cumulés des projets sur ces espèces protégées** est indispensable, avec un **suivi écologique strict sur le long terme**.

### Déplacements :

L'augmentation de population et d'activités va générer des besoins de déplacement qui vont se cumuler avec les autres projets de l'Ecovallée mais pour lesquels aucune solution vraiment satisfaisante n'est réellement présentée. Notamment concernant le bas de ce nouveau quartier, lieu de raccordement de la voie centrale avec la route de la Baronne, qui est en zone inondable

Ce qui risque de rabattre les habitants et les actifs de ce nouveau quartier, comme ceux de la zone de de la Bastide en amont, par le chemin de Provence vers St Laurent ou la route de la Manda.

### Circulation des eaux

Si l'imperméabilisation du site et l'aggravation du ruissellement semblent avoir été relativement pris en compte

**Le dossier ne fournit aucune information sur**

- l'augmentation des **besoins en eau potable** et l'état de la ressource, compte tenu de l'évolution du climat de notre région et l'aggravation des périodes de sécheresse intense,
- l'impact du projet sur la **circulation des eaux souterraines**.

De la même façon, les **besoins en réseaux d'assainissement** semblent sous-estimés, voire non évalués.

Le 23 novembre 2017

  
Pour le CA  
Laurent PARZY  
Président FNE 06